
Reprise de la patrouille pour le suivi de la nouvelle réglementation sur la gestion des eaux pluviales à Bedford

Bedford, 3 septembre 2020 - À partir de la semaine prochaine, un employé de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) visitera les résidents de Bedford pour les informer du règlement de la ville de Bedford sur le débranchement des gouttières et les sensibiliser aux enjeux liés au traitement des eaux.



Image : l'employé de l'OBVBM Émile Veilleux devant une gouttière conforme de plus de 1,5 mètre laissant l'eau s'écouler sur une surface perméable (source : OBVBM)

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des démarches entreprises par la ville de Bedford pour améliorer la gestion des eaux pluviales sur leur territoire et dans le cadre d'un projet plus vaste piloté par la MRC Brome Missisquoi qui comprend l'aménagement d'infrastructures vertes dans la municipalité.

Rappelons qu'au printemps 2019, la ville de Bedford adoptait un règlement interdisant le branchement des gouttières au réseau d'égout municipal. Le règlement de Bedford prescrit notamment que les eaux pluviales d'une résidence doivent être captées sur la propriété et que les descentes de gouttières doivent diriger l'eau à au moins 1,5 mètre de la fondation sur une surface perméable.

Mieux diriger l'eau pluviale

Ce règlement de la ville de Bedford vise à réduire le volume d'eau acheminé à la station d'épuration des eaux de Bedford. Une trop grande quantité d'eau dans le réseau d'égout peut engendrer une surverse des eaux usées en plus d'augmenter les coûts de traitement des eaux usées.

Par exemple, un toit d'une résidence capte en moyenne 70 000 litres d'eau de pluie par année et une part importante de cette quantité se retrouve directement dans le réseau d'égout. Pourtant cette eau ne nécessite aucun traitement et n'a donc pas besoin d'être acheminée dans le réseau d'égouts menant à la station d'épuration.

Un support pour les résidents

Débuté en 2019, l'équipe de patrouilleurs de l'OBVBM a visité près de la moitié des propriétés de la ville. Avec la reprise du programme, l'OBVBM sera en mesure de transmettre à la ville un rapport sur l'état de conformité des installations et de sensibiliser un maximum de citoyen sur les saines pratiques de gestion des eaux pluviales.

Les citoyens peuvent visiter le site de la ville de Bedford pour plus d'informations sur les techniques de débranchement de gouttières et sur la gestion des eaux pluviales sur leur propriété.

<https://ville.bedford.qc.ca/>

Information sur la patrouille de l'OBVBM 450-248-0100

-30-

Source : Anthoni Barbe
Chargé de communication
communications@obvbm.org
514 404 5033